

N° 6774³

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2014-2015

PROJET DE LOI

portant modification

- 1) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle,
- 2) de la loi du 15 juillet 2011 visant l'accès aux qualifications scolaires et professionnelles des élèves à besoins éducatifs particuliers,
- 3) de l'article L.222-4 du Code du Travail

* * *

**AVIS DU CONSEIL SUPERIEUR DE CERTAINES
PROFESSIONS DE SANTE**

**DEPECHE DU PRESIDENT DU CONSEIL SUPERIEUR
DE CERTAINES PROFESSIONS DE SANTE AU MINISTRE
DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENFANCE ET DE
LA JEUNESSE**

(4.3.2015)

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre courrier du 15 janvier 2015, j'ai le plaisir de vous informer que les membres du Conseil Supérieur de Certaines Professions de Santé n'ont aucune objection au Projet de loi sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Conseil Supérieur de
Certaines Professions de Santé,*

*Le Président,
Romain POOS*

